

COMPTES 2015



Rapport financier 2015

Sommaire

page 2 LA LETTRE DU TRESORIER

page 3 BILAN

page 5 COMPTE DE RÉSULTAT

page 7 ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

page 12 RAPPORT FINANCIER DÉTAILLÉ

page 22 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

page 24 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÈGLEMENTÉES

page 26 REMERCIEMENTS

Photo de couverture : jeunes filles de l'Internat Éducatif Scolaire

LA LETTRE DU TRESORIER

L'année 2015 aura été une année de stabilisation sans évolution majeure de notre périmètre d'activité. Nos 3 principaux établissements ont connus de bons niveaux d'activité. Sur le scolaire les capacités maximum 192 élèves au lycée et 27 Internes ont été atteintes. Nous avons accueillis 820 stagiaires au CFC pour 108 652 heures de formation. Et, notre dispositif d'accueil des enfants des rues M'Sayidié a accompagné 326 jeunes dont 80 au sein de l'accueil de jour.

Pour porter cette activité, Les charges d'exploitation s'élèvent à 2.4M€, en hausse de 8% en 1 an. Cette hausse des charges reflète essentiellement le cout de fonctionnement en année pleine de l'Internat (ouverture octobre 2014)

Les produits d'exploitation progressent, quant à eux, de 21% (+0.4M€) pour s'élever à la fin de l'exercice à près de 2,3 M€. Cette significative augmentation s'explique par le versement de la subvention 2015 pour notre dispositif M'Sayidié (0.3M€). Ce dispositif en 2014 avait fonctionné sur des fonds perçus en 2013.

Le respect des budgets 2015 et la maîtrise de nos dépenses nous permettent d'afficher un résultat légèrement excédentaire fin 2015. L'année 2015 se conclut pour **APPRENTIS AUTEUIL MAYOTTE** par un **excédent net de 44 K€**.

Sur 2016, dans un contexte économique tendu qui nous impacte et impacte nos partenaires privés et public, nous continuerons à être **attentifs à la maîtrise de notre budget et au renforcement de notre suivi de gestion.**

Nous nous attacherons également à

- La Mise en œuvre du dispositif Narisome sur le CFC. Ce programme, dont le coût est estimé par an à 714 k€, est cofinancé par le FSE et l'IEJ à hauteur de 92% sur 2016 et 2017.
- Poursuivre L'activité d'accueil des enfants des rues, également sous financement européen (FSE) pour 2016.
- Poursuivre l'ancrage commercial du CFC sur le territoire

APPRENTIS AUTEUIL MAYOTTE remercie les donateurs et plus particulièrement la Fondation d'Auteuil pour leurs multiples soutiens (financier, logistique, expertise) ainsi que les financeurs publics de la confiance qu'ils lui ont manifestée.

BILAN 2015

BILAN ACTIF							
ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	12 797	11 547	1 250	1 086	164	15.13
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	853 281	198 003	655 278	724 030	68 752	9.50
	Installations techniques Matériel et outillage	97 380	49 031	48 348	46 026	2 322	5.05
	Autres immobilisations corporelles	518 722	331 579	187 143	197 178	10 035	5.09
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	19 969		19 969	13 710	6 259	45.65	
Total I	1 502 149	590 160	911 989	982 030	70 041	7.13	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	7 704		7 704	6 640	1 063	16.02
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	414 469	139 364	275 105	253 529	21 576	8.51
	Autres créances	422 762		422 762	785 921	363 159	46.21
Valours mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	524 587		524 587	524 246	341	0.07	
Charges constatées d'avance (3)	11 615		11 615	7 150	4 465	62.44	
Total III	1 381 137	139 364	1 241 773	1 577 487	335 713	21.28	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 883 286	729 524	2 153 762	2 559 517	405 755	15.85	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

En Euro

Conseil et Audit MOI Mayotte

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2015	Exercice N-1 31/12/2014	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	327 430	253 928	73 502	28.95
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	43 580	73 502	29 922	40.71
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecart de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	539 151	604 441	65 290	10.80	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	910 161	931 871	21 710	2.33	
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques	22 552	38 219	15 667	40.99
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	19 798	62 060	42 272	68.12
	Fonds dédiés sur autres ressources				
Total III	42 340	100 279	57 939	57.78	
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	15	24	9	37.50
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	53 319	54 325	1 006	1.85
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	733 742	1 155 710	421 968	36.51
	Dettes fiscales et sociales	96 702	91 064	5 637	6.19
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 036	16 437	4 401	26.78
	Autres dettes	74 738	31 492	43 245	137.32
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisations	Produits constatés d'avance	230 711	178 314	52 396	29.38
	Total IV	1 201 261	1 527 367	326 106	21.35
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 153 762	2 559 517	405 755	15.85

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et solides créditeurs de banques

970 551 1 349 053

En Euros

Conseil et Audit MDI Mayotte

COMPTE DE RÉSULTAT 2015

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015	Exercice N-1 31/12/2014	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services	43 650	50 210	6 560	13.06
Production stockée Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	2 187 017	1 797 926	389 092	21.64
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	83 907	72 048	11 859	16.46
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	2 673	2 439	234	9.60
Total I	2 317 247	1 922 623	394 625	20.53
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	62 493	60 263	2 229	3.70
Autres achats et charges externes	906 863	729 171	177 692	24.37
Impôts, taxes et versements assimilés	29 262	7 614	21 648	294.31
Salaires et traitements	961 005	935 661	25 344	2.71
Charges sociales	155 051	148 605	6 445	4.34
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur immobilisations : dotations aux amortissements	146 522	125 846	20 676	16.43
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	81 777	74 651	7 125	9.54
Pour risques et charges : dotations aux provisions		38 219	38 219	100.00
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	25 045	76 857	51 812	67.41
Total II	2 368 017	2 196 888	171 129	7.79
I - Résultat d'exploitation (I-II)	50 770	274 265	223 496	81.49
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	497		522	25 4.75
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	497		522	25 4.75
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	497		522	25 4.75
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	50 272		273 763	223 471 81.64
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 248		14 237	989 6.95
Produits exceptionnels sur opérations en capital	65 790		66 174	384 0.58
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	79 038		80 411	1 373 1.71
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 189		1 644	24 545 NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 269		1 273	4 0.31
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	27 458		2 917	24 541 841.38
4. Résultat exceptionnel (VI-VIII)	51 580		77 494	25 914 33.44
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	2 396 782		2 003 556	393 226 19.63
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 395 475		2 199 805	195 670 8.89
Solde intermédiaire	1 308		196 249	197 557 100.67
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	62 060		331 811	269 751 81.30
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	19 788		62 060	42 272 68.12
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	43 580		73 502	29 922 40.71

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Lancement du dispositif "Narisome, Apprenons ensemble" destiné à la remobilisation des NEET (Not in Education, Employment or Training: ni étudiant, ni employé, ni stagiaire). Ce programme se déploie pour une durée de deux ans (2016-2017) et un coût de 1 390 K€. Il est financé à 92% par le FSE (Fonds Social Européen), à 4% par la DJSCS (Direction de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale) et à 4% par la DIECCTE (Direction des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi).

- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations				
	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluations	Acquisitions	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL	10 960			1 837
Installations générales agencements aménagements des constructions	853 281			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	84 124			13 255
Installations générales agencements aménagements divers	224 425			17 503
Matériel de transport	29 575			4 375
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	212 124			34 520
TOTAL	1 403 529			69 653
Prêts, autres immobilisations financières	13 710			8 816
TOTAL	13 710			8 816
TOTAL GENERAL	1 428 199			80 306

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			12 797	12 797
TOTAL			12 797	12 797
Installations générales agencements aménagements constr.			853 281	853 281
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			97 380	97 380
Installations générales agencements aménagements divers			241 928	241 928
Matériel de transport		3 800	30 150	30 150
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			246 644	246 644
TOTAL		3 800	1 469 383	1 469 383
Prêts, autres immobilisations financières		2 557	19 969	19 969
TOTAL		2 557	19 969	19 969
TOTAL GENERAL		6 357	1 502 149	1 502 149

Etat des amortissements				
Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	9 874	1 673		11 547
TOTAL	9 874	1 673		11 547
Installations générales agencements aménagements constr.	129 251	68 752		198 003
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	38 098	10 933		49 031
Installations générales agencements aménagements divers	112 470	19 335		131 804
Matériel de transport	20 732	3 328	2 531	21 529
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	135 744	42 501		178 245
TOTAL	436 295	144 849	2 531	578 613
TOTAL GENERAL	446 169	146 522	2 531	590 160

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 673				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	66 752				
Instal.techniques matériel outillage indus.	10 933				
Instal.générales agenc.aménag.divers	19 335				
Matériel de transport	3 328				
Matériel de bureau informatique mobilier	42 501				
TOTAL	144 849				
TOTAL GENERAL	146 522				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	38 219		15 667		22 552
TOTAL	38 219		15 667		22 552

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	74 651	81 777	17 064		139 364
TOTAL	74 651	81 777	17 064		139 364

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	19 969	19 969	
Clients douteux ou litigieux	139 364	139 364	
Autres créances clients	275 105	275 105	
Personnel et comptes rattachés	800	800	
Divers état et autres collectivités publiques	206 770	206 770	
Débiteurs divers	215 192	215 192	
Charges constatées d'avance	11 615	11 615	
TOTAL	868 815	868 815	

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	15	15		
Fournisseurs et comptes rattachés	733 742	733 742		
Personnel et comptes rattachés	45 809	45 809		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 729	25 729		
Autres impôts taxes et assimilés	25 164	25 164		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 036	12 036		
Autres dettes	74 738	74 738		
Produits constatés d'avance	230 711	230 711		
TOTAL	1 147 943	1 147 943		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	LINEAIRE	1 A 4 ANS
Matériel industriel	LINEAIRE	5 ANS
Agencements et aménagements	LINEAIRE	1 A 10 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	2 ANS
Matériel de bureau et mobilier	LINEAIRE	1 A 5 ANS
Mobilier	LINEAIRE	2 A 8 ANS

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	105 043
Autres créances	420 770
Disponibilités	480
Total	526 293

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 608
Dettes fiscales et sociales	67 637
Total	83 260

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		11 615
Total		11 615
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		230 711
Total		230 711

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de : 6500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6500.00 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 ; NEANT

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

RAPPORT FINANCIER DÉTAILLÉ

L'exercice 2015 a une durée de douze mois, et porte sur la période du **1/01/2015** au **31/12/2015**.
Le résultat net comptable dégagé sur l'exercice 2015 est un excédent de **43 580 €** avec un total de produits d'exploitation de **2 317 247 €**.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits caractéristiques de l'exercice avec un impact sur les comptes sont les suivants :

- Premier exercice plein de l'Internat d'Education Scolaire (IES) qui a ouvert en octobre 2014;
- Reconduction du marché de formation continue compétences clés obtenu fin 2013 ;
- Arrivée d'un directeur détaché de la fondation à la tête du Centre de Formation Continue.

2. BILAN SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2015

Bilan simplifié (Montants en K€)

ACTIF	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Actif immobilisé	912	982	857
Actif réalisable et disponible	1 230	1 570	1 681
Comptes de régularisations	12	7	8
TOTAL GENERAL	2 154	2 559	2 546

PASSIF	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Fonds associatifs	910	932	993
Provisions et fonds dédiés	42	100	332
Emprunts et dettes	1 202	1 527	1 221
TOTAL GENERAL	2 154	2 559	2 546

A. Actif immobilisé

L'actif immobilisé s'élève à 912 K€ à fin décembre 2015. Il correspond à des immobilisations brutes d'une valeur de 1 502 K€ diminuées des amortissements et provisions d'un montant de 590 K€.

Le tableau de variation des immobilisations brutes est le suivant :

Immobilisations brutes

Rubriques en K€	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	au 31/12/15
Immobilisations incorporelles	11	2	0	13
Immobilisations corporelles	1 404	70	-4	1 469
Immobilisations financières	14	9	- 3	20
TOTAL Valeurs brutes	1 428	80	- 6	1 502

La variation de + 74 K€ sur les immobilisations corporelles s'explique principalement par :

- 13.3 K€, pour l'acquisition de matériel pédagogique : équipements sportifs pour le LEA et l'acquisition de matériel de nettoyage industriel pour le CFC
- 17.5 K€, pour l'aménagement des locaux du LEA et le CFC
- 4.4 K€, pour l'acquisition d'un scooter pour le CFC
- 23.2 K€, pour l'achat de matériel informatique : renouvellement d'ordinateurs pour le LEA et le Siège et le remplacement du serveur du Siège.
- Mises au rebut d'un véhicule 3.8 k€.

Les « Immobilisations financières » s'élèvent à **20 K€** au 31 décembre 2015 : elles correspondent aux dépôts et cautionnements versés pour la location de locaux pour les formations délocalisées et de véhicules.

La variation des amortissements et provisions sur les immobilisations est la suivante :

Rubriques en K€	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	au 31/12/15
Immobilisations incorporelles	10	2		12
Immobilisations corporelles	436	145	3	579
TOTAL amortissements	446	147		590

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

B. Actif réalisable et disponible

❖ Créances

Rubriques en euros	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Créances usagers et clients	414	275	139
Subvention d'investissement à recevoir	0	0	
Subventions activité CFC à recevoir	206	206	
Subvention de fonctionnement à recevoir	205	205	
Autres créances	10	9	
TOTAL créances	835	696	139

Les principales créances se décomposent de la façon suivante :

- ✓ Les « **créances usagers et autres créances** » représentent un total de 414 k€ en valeur brute au 31 décembre 2015.
- ✓ Des créances douteuses à hauteur de 139 K€ intégralement provisionnées qui trouvent leur origine dans :
 - des créances sur des factures de formation datant des exercices antérieurs non recouvrées à ce jour (63 K€)
 - des factures de formation adressées à la DIECCTE qui n'a réglé sur l'exercice 2015 que les avances (52 K€ sur 202 K€)
 - une facture de 15 K€ non réglées de la mairie de Mamoudzou
- ✓ Des subventions de Mairie, Conseil Général et Etat sur des programmes de formation du CFC (206 K€)

- ✓ Le solde de la subvention de fonctionnement Apprentis d'Auteuil / AAOI de 205 K€

- ❖ Disponibilités

Les disponibilités affichent un solde de 525K€ (2014 : 524k€) à la clôture résultant principalement de l'encaissement d'avances sur des programmes de formations qui seront mis en œuvre en 2015 et d'un délai de règlement fournisseurs relativement long pour les associations liées : APPRENTIS AUTEUIL OCEAN INDIEN et LA FONDATION DES APPRENTIS D'AUTEUIL.

C. Comptes de régularisation

Il s'agit des « Charges constatées d'avance » pour un montant de **12 K€** constituées des dépenses comptabilisées en 2015 relatives à l'exercice 2016, telles que le loyer du local de Narisome, les primes d'assurance, les locations de véhicules et mutuelle.

PASSIF

D. Fonds associatifs

- ❖ Fonds propres

Les fonds propres de l'association s'élèvent à **371 K€** à la clôture de l'exercice. Leur variation est la suivante :

	montant au 31/12/14	Affectation du résultat N-1	Autres mouvements	montant au 31/12/15
Fonds associatifs sans droit de reprise	254	74		327
Report à nouveau	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	74	-74	44	44
TOTAL	310	0		371

Le résultat de 2014 a été porté en « **fonds associatif sans droit de reprise** » selon la décision de l'AG du 21 Avril 2015

- ❖ Autres fonds associatifs

Les autres fonds associatifs sont constitués des subventions d'investissements obtenus principalement pour le financement d'équipement destinés à l'enseignement et à la formation. La variation sur ce poste s'analyse de la façon suivante :

Rubrique en euros	A l'ouverture	Nouvelles subventions	Autres mouvements	Reprises de l'exercice	montant au 31/12/15
Subventions d'investissement	786		-40		746
Subventions investissement inscrites au résultat	- 182		40	-65	-207
Provisions réglementées	-				
TOTAL	604		-	-65	539

Autres mouvements: subvention d'aménagement de local entièrement amortie, et donc retirée du bilan

Quote part des subventions d'investissement au compte de résultat 2015: **65k€**

E. Provisions et fonds dédiés

❖ Fonds dédiés (20 k€)

Ce poste concerne uniquement les fonds versés par l'Etat sur l'opération dénommée M'SAIDIE et non utilisés au 31 Décembre 2015 pour un montant de 20 K€ (62 K€ en 2014).

❖ Provisions pour risques & charges

Les provisions pour risques et charges constituées au 31 décembre 2015 couvrent le risque sur un litige prudhommal d'un salarié, totalement débouté en première instance, mais qui a fait appel. La provision couvre l'intégralité de ses demandes.

En 2015, suite à la décision du tribunal du travail de Mayotte dans un litige opposant l'association à un ancien salarié, 7 K€ ont été réglés à la partie adverse et une reprise de provision pour risque de 16 K€ a été réalisée.

F. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation se présentent à la clôture 2015 ainsi :

<i>Nature de la dette en €</i>	Montant total	de 0 à 1 an	à plus d'un an
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	53	53	0
Fournisseurs	734	330	404
Dettes fiscales et sociales	97	97	0
Dettes sur immobilisations	12	12	0
Autres dettes	75	75	0
Produits constatés d'avance	231	231	0
TOTAL	1 201	798	404

Les « **Dettes fournisseurs** » de **734 K€** en 2015 (2014 : 1 156 K€) sont essentiellement composées des dettes envers APPRENTIS D'AUTEUIL OCEAN INDIEN et la FONDATION DES APPRENTIS D'AUTEUIL.

Les dettes envers APPRENTIS D'AUTEUIL OCEAN INDIEN représentent 659 K€ et sont composées :

- des loyers pour les bâtiments propriété d'Apprentis d'Auteuil (contrat de sous-location)
- des frais de fonctions support
- de la mise à disposition du personnel de direction et des frais associés

61 % de cette dette (404 K€) sont à plus d'un an.

Les dettes envers la FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL résultent des salaires du personnel mis à disposition de l'association depuis 2014 et des frais associés.

Les « **Dettes fiscales et sociales** » de **97 K€** sont constituées des dettes envers les salariés (66 K€) principalement au titre de la provision pour congés payés (50 k€ en 2015 contre 62 K€ en 2014), des dettes envers les organismes sociaux (19 K€) et l'Etat (17 K€).

Les « **Produits constatés d'avance** » de **231 K€** concernent exclusivement des subventions reçues pour des programmes de formation couvrant la période 2015/2016. Ils correspondent aux quotes-parts de subventions relatives à l'exercice 2016.

3. COMPTE DE RESULTAT

Le compte d'exploitation de l'exercice 2015 d'APPRENTIS D'AUTEUIL MAYOTTE (toutes activités confondues) se présente ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Production de services	44	50	66
Subventions d'exploitation	2 187	1 798	1 716
Reprises sur provisions & autres produits	87	75	93
Total des produits d'exploitation	2 317	1 923	1 875
Achats de matières	- 62	-60	-64
Autres achats et charges externes	- 907	-729	-619
Impôts et taxes	- 29	-8	-5
Salaires et charges sociales	- 1 116	-1 085	-709
Dotations aux amortissements et provisions	- 228	-238	-105
Autres charges	- 25	-77	-106
Total des charges d'exploitation	- 2 368	-2 197	-1 608
Résultat d'exploitation	- 51	-274	267
Variation de fonds dédiés	42	269	-106
Résultat financier	0	1	0
Résultat exceptionnel	52	77	52
RESULTAT NET (en K€)	44	73	213

Le résultat de l'exercice est un excédent de 44 K€.

Ce résultat peut être rapproché des faits suivants :

- la constitution de dotations pour créances douteuses significatives (82 K€ en 2015, 75 K€ en 2014)
- une hausse des dotations aux amortissements de 21 K€

Les produits d'exploitation de l'exercice s'élèvent à **2 317 K€**, soit une progression de **394 K€** par rapport à l'exercice précédent.

Les principales variations affectant les produits sont les suivantes :

- ✓ Hausse de la subvention Apprentis d'Auteuil : + 75 K€, (580 K€ en 2014 contre 655 K€ en 2015)
- ✓ Une hausse des subventions du LEA et l'IES (77 K€)
- ✓ La subvention Msayidié 2014 provient de fonds dédiés de 2013 (332 K€)

Les charges d'exploitation de l'exercice 2015 sont de 2 368 K€ et affichent une progression de 172 K€ par rapport à 2014.

L'augmentation du poste « **autres charges et charges externes** » est notable 907 K€ en 2015, soit une hausse de 178 K€ (+24%). Trois postes de dépenses sont à l'origine de 81 % de la variation.

	variation	% variation globale
Location locaux	29	16%

Personnels extérieurs entreprises	109	62%
Télécommunication	6	3%
	144	81%

- Le surcoût concernant la location des locaux est dû aux formations dispensées hors des locaux du CFC à Mamoudzou
- La hausse des coûts liés aux télécommunications (+23%) a pour origine les formations délocalisées et la mise en œuvre de la visioconférence.
- La hausse du poste « personnels extérieurs entreprises » + 55 K€ (18 K€ en 2014 et 72 K€ en 2015) est due à l'arrivée d'un directeur issue de la fondation au CFC (+38 k€) et à l'évolution des charges des fonctions support d'AAOI (0,5 ETP de la chargée de développement, vacance du poste DRH en 2014)

Le résultat exceptionnel est principalement constitué des quotes-parts de subvention d'investissement virées au compte de résultat (52 K€ sur l'exercice).

4. RESULTATS PAR ETABLISSEMENTS

Les activités d'AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC MAYOTTE en 2015 génèrent un déficit de **611 K€** couvert par la subvention Apprentis d'Auteuil pour un montant de **655 K€**.

Pour une meilleure lisibilité du besoin de financements des activités, cette subvention n'est pas répartie sur les activités et est conservée analytiquement sur le siège.

Les frais de siège ne sont pas répartis, conformément au budget 2015 validé en conseil d'administration.

Les frais de sièges financés par Msayidié (23 761 €) sont intégrés à ses comptes.

Montants en K€	REEL 2014			BUDGET 2015			REEL 2015			Ecart budget 2015
	Charges	Produits	Résultat	Charges	Produits	Résultat	Charges	Produits	Résultat	Résultat
CFC	-1 171	1 077	-94	-990	990	0	-1 143	1 048	-95	-95
LEA et IES	-397	299	-99	-584	268	-317	-542	376	-166	151
LEA	-341	276	-65	-391	254	-137	-382	330	-52	85
IES	-57	23	-34	-193	14	-179	-160	46	-114	66
M'SAIDIE	-373	373	0	-417	417	0	-345	345	0	0
SIEGE	-320	6	-314	-371	33	-338	-385	35	-350	-13
Total avant subvention	-2 262	1 755	-507	-2 362	1 707	-655	-2 415	1 804	-611	43
Subvention Apprentis d'Auteuil		580	580		655	655		655	655	0
Résultat	-2 262	2 335	73	-2 362	2 362	0	-2 415	2 459	44	44

A. CFC

Le CFC connaît une activité soutenue sur l'exercice : plus de 1 200 K€ de produits potentiels sur les conventions signées avec le Conseil Départemental de Mayotte, des mairies, Pole emploi et la DIECCTE. Mais la facturation effective de ces formations est impactée par le nombre de participants, alors que les charges engagées ne peuvent pas être toujours modulées.

Deux cas illustrent cette problématique du modèle économique du CFC.

La convention de la formation compétences clés financée par la DIECCTE couvrant la période de décembre 2014 à novembre 2015 qui représentait un chiffre d'affaires potentiel de 556 K€. La facturation n'a été que de 202 K€, soit une perte sur le chiffre d'affaires de 360 K€. Dans ce cas, le nombre de participants dépend des prescriptions qui n'ont pas été à la hauteur.

Les trois formations Contrat Unique d'Insertion financées par la mairie de Mamoudzou (Formations : espaces verts, cuisine et hygiène alimentaire et petite enfance) représentaient un chiffre d'affaires potentiels de 122 K€ sur la période décembre 2015 à mars 2015. La facturation a été établie à 40 K€, soit une perte de 82 K€ sur le chiffre d'affaires.

Par conséquent, les produits issus des facturations sur ces conventions, qui représentent 82 % des produits du CFC, sont en baisses par rapport au réalisé 2014 (- 93 K€, - 10 %).

- Le CFC bénéficie en 2015 d'une meilleure prise en compte des prestations de formation du restaurant pour les autres centres d'activités (Msayidié 5K€, le LEA 45 K€ et l'IES 14K€). (64 K€)
- Les dotations aux amortissements 2015 représentent 178 K€ pour 98 K€ prévus au budget alors qu'en 2014 elles s'élevaient à 212 k€. Cet écart représente 80 % du dépassement total des charges du CFC en 2015

- Les frais de déplacements et de mission ont été sous-estimés dans le budget qui n'intégrait pas le gain de marchés délocalisés (Formations compétences clés, agricoles...). Cet écart de 13 K€ au budget représente 10% du dépassement de charge en 2015.
- Certains postes de dépenses ont été bien maîtrisés :
 - Achats : - 53 K€ par rapport au budget (-32%)
 - Charges de personnel, qui représentent 55 % du total des charges : - 65 K€ (-10%). Cet écart s'explique par des vacances de poste.
- Le résultat du CFC de - 95 K€ par rapport au budget est aussi impacté par des pertes liées aux exercices antérieurs (- 15 K€) et par des provisions pour créances douteuses de l'exercice 2015 (-82K€).

Lycée Enseignement Adapté Espérance (LEA)

- L'acte 3 des lois de décentralisation n'est pas applicable à Mayotte ; de ce fait l'intégralité des subventions du LEA est accordée par le vice-rectorat.
- Les subventions reçues pour le LEA sont supérieures au montant prévu dans le budget de 76 k€.
- Pour la première fois, une subvention de fonctionnement de 80 K€ été versée par le vice-rectorat en 2015.
- Le nombre d'élèves du lycée, qui a un impact direct sur le montant de la subvention du « **forfait externat** », a atteint la capacité maximale du lycée en novembre 2015 (192 élèves).
- Les charges du LEA sont conformes au budget (382 K€ pour 391 K€ prévu). Leur augmentation par rapport au réalisé 2014 s'explique par l'imputation directe des charges liées au directeur.

Internat Educatif et Scolaire

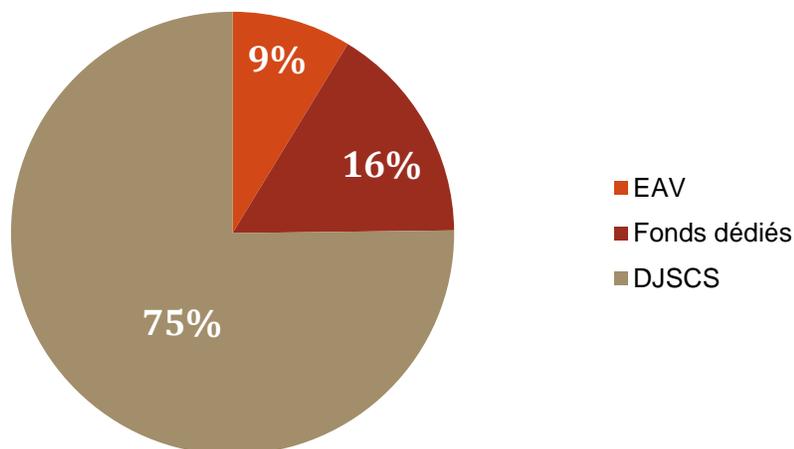
- Les produits de l'IES, qui compte 27 internes, ont trois origines :
 - Les quotes-parts de la subvention d'investissement liée à la construction de l'internat (produit exceptionnel)
 - Le financement de 4 places d'internat par les fonds sociaux du vice rectorat (28 K€)
 - Une subvention du Crédit agricole pour 9 K€
- Les charges de l'IES ont été maintenues au-dessous des prévisions budgétaires, **197 k€** pour 255 K€ prévus, soit une économie de **58 K€**(- 29%).
- Le résultat de l'IES est donc de – **114 K€** au lieu des – **217 K€** prévus, le besoin de financement est donc réduit de 30 % (66k€).

Msayidié

Ce programme dédié aux enfants en errance de Mayotte est financé par la DJSCS (Direction de la Jeunesse, des Sports, et de la Cohésion Sociale) et le dispositif « **emplois d'avenir** ». Il permet l'accompagnement de 326 jeunes, dont 80 sont suivis au centre d'accueil de jour.

- Le résultat dégagé par ce programme est inscrit en fonds dédiés (20k€).
- En 2015, les charges du programme sont demeurées inférieures au budget.

Les sources de financement de Msayidié :



Le Siège :

En 2015 les charges prévues étaient de 371 K€. Les dépenses engagées ont été de 385 K€. Soit un dépassement du budget de 14 K€ (+3,77%) qui est à rapprocher :

- Du surcoût lié au changement d'OPCA financé par le siège pour l'ensemble de l'association (+15 k€)
- Les charges de personnels s'élevant à 100 k€ en 2015 contre : 82 K€ prévu au budget et 85 K€ pour le réalisé 2014. Cet écart s'explique principalement par :
 - La modification de la ventilation de certains ETP (assistantes comptables et RH)
 - L'intégration au Siège de charges non prévues au budget (44 k€ prévus au budget AAOI.)

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les faits suivants sont à souligner :

- ❖ Poursuite du dispositif M'SAIDIE sur 2016 en attente de la confirmation du montant de la subvention 2016 par l'Etat et les fonds Sociaux Européens (FSE)

La subvention non consommée au 31 décembre 2015 du dispositif enfants des rues, dénommé M'SAISIE, a été inscrite au passif du bilan de d'AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC MAYOTTE en fonds dédiés à hauteur de **20 K€**.

L'activité de ce dispositif se poursuit sur l'année 2016. Deux demandes de subventions sont en cours d'étude. Une auprès des services de l'Etat (DJSCS) et l'autre auprès de la cellule Europe de la préfecture pour l'octroi de FSE.

Dans l'attente d'une confirmation écrite des services de l'Etat sur l'utilisation des fonds dédiés disponibles au 31 décembre 2015 et de la réception d'une nouvelle convention de financement, les dépenses engagées sur le 1^{er} trimestre 2016 n'ont été que partiellement couvertes (25 % environ) par les fonds dédiés disponibles au 31 décembre 2015.

Aucune provision pour risques relative au remboursement des sommes utilisées en 2016 n'est constatée dans les comptes au 31 décembre 2015.

❖ Mise en œuvre du dispositif Narisome :

Les premiers participants de ce programme ont été accueillis le 15/02/2016.

Ce programme, dont le coût est estimé par an à 714 k€ en 2016 et 2017, est cofinancé par le FSE et l'IEJ à hauteur de 92%, la DJSCS et la DIECCTE à hauteur de 8%.

Le financement européen est toujours postérieur à l'engagement et l'acquittement des dépenses, et intervient à la suite du contrôle des bilans intermédiaires et du bilan final.

Ce mécanisme de financement engendre donc deux risques pour APPRENTIS D'AUTEUIL MAYOTTE. D'une part il induit une incertitude sur le remboursement intégral des sommes engagées, conditionné par le respect strict des obligations européennes. Et d'autre part, il entrainera un besoin important de trésorerie.

II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Celles-ci ont notamment porté sur la bonne application de ces principes dans le traitement des informations reprises dans les comptes annuels, conformément aux règles spécifiques au secteur d'activité de l'association AGE PAC MAYOTTE.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III.- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

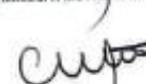
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Saint-Denis, le 26 avril 2016

Le Commissaire aux Comptes :

EXA
SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES


Pierre-Yves TESSIER

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION AGE PAC MAYOTTE

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

SIÈGE SOCIAL : 16, RUE DE L'HOPITAL - BP 1023 - 97600 MAMOUDZOU

□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□

Mesdames,
Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION AVEC AUTEUIL OCEAN INDIEN

Nature, objet et modalités : Refacturation de loyers du site du lycée d'enseignement adapté à AUTEUIL OCEAN INDIEN AGE PAC MAYOTTE pour 100 072 €.

La charge correspondante comptabilisée dans l'exercice s'est élevée 100 072 € euros.

Nature, objet et modalités : Refacturation de frais supportés par APPRENTIS AUTEUIL OCEAN INDIEN concernant la direction d'AUTEUIL OCEAN INDIEN AGE PAC MAYOTTE (loyers du logement de fonction)

La charge correspondante comptabilisée dans l'exercice s'est élevée 32 406 € euros.

Nature, objet et modalités : Rétrocession de subvention réalisée au profit de l'AGEPAC pour un montant de 655 000 €.

Nature, objet et modalités : Prestations de services (appui/support) facturées par APPRENTIS AUTEUIL OCEAN INDIEN à AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC MAYOTTE pour 72 803 €.

La charge correspondante comptabilisée dans l'exercice s'est élevée à 72 803 €.

CONVENTION AVEC FONDATION D'AUTEUIL

Nature, objet et modalités : Frais de mise à disposition de personnel facturés par FONDATION AUTEUIL à AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC MAYOTTE pour 182 031 €.

La charge correspondante comptabilisée dans l'exercice s'est élevée 182 031 €.

Nature, objet et modalités : Prestations de services (appui/support) facturées par FONDATION AUTEUIL à AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC MAYOTTE pour 6 938 €.

La charge correspondante comptabilisée dans l'exercice s'est élevée à 6 938 €.

A Saint-Denis, le 26 avril 2016

Le Commissaire aux Comptes :

EXA
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

auts
Pierre-Yves TESSIER

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES, AUX MÉCÈNES ET AUX SPONSORS



remercie ses partenaires
pour leur soutien technique et financier



Ville de Mamoudzou



ENSEMBLE SOYONS DES BÂTISSEURS D'ESPERANCE

APPRENTIS D'AUTEUIL MAYOTTE

remercie également très chaleureusement tous les donateurs privés qui s'engagent à ses côtés.